



Le mécénat d'entreprise : qu'est-ce que c'est ? Comment ça marche ?

Qu'est-ce que le mécénat d'entreprise ? Quels sont les avantages du mécénat ? Quelles sont les conditions à remplir pour donner ou prétendre à cette forme de don spécifique ?

Les entreprises françaises sont de plus en plus nombreuses à intégrer le mécénat dans leurs pratiques.

Voyons quels sont les principes, le fonctionnement et les avantages du mécénat d'entreprise.

Le mécénat d'entreprise : définition.

Définition : Le mécénat consiste à effectuer un don sans contrepartie, en vue de soutenir **une démarche d'intérêt général**. Il peut, dans cet objectif, être mis en place au sein des entreprises.

Polymorphes, les actions de mécénat dépendent des capacités, des valeurs et de la culture de chaque mécène. On le retrouve ainsi sous différentes formes :

1) Mécénat financier :

Aujourd'hui encore majoritaire, avec 90% des entreprises mécènes y ayant recours. Cette forme de mécénat se fait sous forme de **don en numéraire**.

2) Mécénat en nature :

Il consiste à mettre à la disposition des projets bénéficiaires les moyens matériels qui les aideront dans l'accomplissement de leur objet. Cette forme représente en moyenne **3% du budget mécénat des entreprises**.

3) Mécénat de compétences :

Il s'agit ici de mettre l'expertise-métier d'un salarié de l'entreprise à disposition d'une association par exemple. Sur son temps de travail, ce dernier mettra ses compétences au service du projet d'intérêt général visé. **20% des entreprises mécènes françaises proposent un mécénat sous cette forme.**

Voyons quels sont les grands avantages et principes du mécénat d'entreprise.

Le mécénat d'entreprise : quels avantages ?

La contribution des entreprises envers les projets d'intérêt général a un impact positif sur la société. En soutenant des initiatives altruistes, l'entrepreneur agit en faveur de causes importantes, qu'elles soient sociales, culturelles, artistiques ou encore humanitaires.

Le mécénat peut aussi renforcer l'image des entreprises donatrices. Il s'agit de renforcer la visibilité de son entreprise mais aussi de devenir un modèle inspirant, créatif et attractif.

Enfin, la France propose des avantages fiscaux favorables au mécénat. Le dispositif mis en place avec la **loi Aillagon** donne lieu à une réduction d'impôt importante (60% du montant du don pour les entreprises et 66% pour les particuliers). D'autre part, les dons ne sont pas soumis à la TVA.

Voir aussi notre article : Comment payer moins d'impôt sur les sociétés ?

Voyons quelles sont les conditions à remplir pour prétendre au mécénat.

Quelles sont les conditions du mécénat d'entreprise?

Voici les conditions requises pour devenir mécène ou recevoir des dons.

Qui peut devenir bénéficiaire d'une action de mécénat ?

Que vous œuvriez pour la préservation du patrimoine, la lutte contre les inégalités, la préservation de la biodiversité, la culture ou encore le sport, votre éligibilité à une demande de mécénat doit répondre à **4 critères cumulatifs**, à savoir :

- vous devez exercer en France,
- votre objet doit être considéré d'intérêt général,
- votre gestion doit être désintéressée,
- votre fonctionnement doit être au profit du plus grand nombre.

Si vous répondez à ces critères il vous sera possible d'effectuer une démarche de demande de mécénat. Vous serez également en mesure de délivrer à vos donateurs **une convention de mécénat** ainsi que des **reçus de dons qui ouvrent droit à déduction fiscale.**

Comment devenir mécène ?

Faire du mécénat, c'est avant tout s'engager dans une démarche solidaire et éthique.

Le mécénat concerne les entreprises assujetties à l'IS et à l'IR exerçant sous le régime réel, ainsi que certaines entreprises libérales. En sont exclus les micro-entrepreneurs.

Depuis la préparation de la démarche jusqu'à sa mise en œuvre, en passant par la coordination des différents acteurs, **l'entreprise mécène doit réfléchir à ses objectifs et à ses motivations.**

Afin d'harmoniser les engagements des divers acteurs, **l'ADMICAL a mis en place une charte encadrant les pratiques et les principes fondateurs du mécénat.**

Envie de vous lancer ou d'en savoir plus, consultez la plaquette en ligne de l'ADMICAL : **Devenir mécène : pourquoi pas vous ?**

Des documents Excel pour gérer votre entreprise (gratuit).

WikiCréa a créé des outils Excel très utiles pour gérer une entreprise. Profitez-en !

- un modèle de **plan financier**, facile à compléter,
- un **facturier** permettant d'établir devis et factures : **cliquez ici pour y accéder**,
- un modèle de **suivi des recettes et des dépenses (obligatoire pour les auto-entrepreneurs)** : **cliquez ici pour y accéder**,
- un **modèle de suivi de trésorerie** : **cliquez ici pour y accéder**.

Créez votre entreprise directement en ligne.

WikiCréa a sélectionné **Legalstart** pour vos formalités de création d'entreprise en ligne, tout simplement parce qu'il s'agit de l'offre la plus complète et la moins chère du marché. **Cliquez ici pour en savoir plus et débiter vos démarches en ligne.**